## Le petit Lampaulais



COMMUNE DE LAMPAUL-GUIMILIAU

LE JOURNAL DE L'INFORMATION COMMUNALE

AVD11 2021 I Nº 2



#### MAIRIF

Place du Villers - 29400 LAMPAUL-GUIMILIAU

- **L** Tél. 0298687667
- @ accueil@mairie-lampaul-guimiliau.fr
- www.mairie-lampaul-guimiliau.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 Mardi : 8h30-12h00 / Fermé l'après-midi Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Samedi : 9h00-12h00

#### PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et les Adjoints sont à la disposition des Lampaulais toute la semaine, sur rendez-vous.

#### **AGENCE POSTALE | 02 98 68 76 74**

Horaires : du mardi au samedi | 9h00-12h00 Levée : 16h00 la semaine | 11h50 le samedi (pour les colis à destination de l'étranger, il est préférable de venir plus tôt dans la matinée pour une meilleure prise en charge).

#### **URGENCES**

Gendarmerie : **17**Pompiers : **18 ou 112**Urgences médicales : **15** 



MÉDECIN > Benoît Kervella	. 02 98 68 64 64
DENTISTE > Bernard Goinguenet	02 98 68 70 75
ORTHOPHONISTE > Charlotte Herné	06 51 20 96 21
<b>INFIRMIERS &gt;</b> Marc Desmurs, Laurie Cluzed Amandine Guéguen et Carole Buzare	
KINÉSITHÉRAPEUTES > Delphine Le Saint Aude Derrien et Maïlys Vigouroux	
<b>PSYCHOLOGUES</b> > Anaïs Patedoye, et Gwennaig Cam	06 47 13 34 10
OSTÉOPATHE > Anne Herjean	02 98 24 61 70
<b>PHARMACIE DE GARDE</b> 3237 (0,34€/r	minute) ou <b>3237.fr</b>
TAX1 AMBULANCE > Sarl Coat-Le Guillou	02 98 68 18 18
AIDE À DOMICILE > AS Domicile	02 98 68 10 36

## Le mot du maire

Il était une fois, où les fêtes de Pâques étaient l'occasion d'un rassemblement familial autour d'une bonne table.



Les enfants tout excités cherchaient dans le jardin les oeufs et les lapins en chocolat, précieusement cachés par les grands-parents.

Dans l'attente de pouvoir retrouver tous ces petits plaisirs, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques !

Jean-Yves POSTEC





#### **COMMUNIQUÉS**

## Retrait des bacs jaunes - Rappel

Les personnes n'ayant toujours pas retiré leur bac jaune sont invitées à le faire auprès des services techniques, situés à la zone artisanale de la Tannerie, à côté de la salle polyvalente, aux horaires suivants : 8h ou 13h30.

## Piégeage des frelons asiatiques

Le samedi 27 mars, **Denis Jaffré (Jabeprode)**, apiculteur professionnel à Locmélar et créateur du **dispositif écologique de lutte contre les frelons asiatiques**, a remis aux 10 lampaulais, qui s'étaient portés volontaires, les bacs de capture préventifs. Une fois installés dans les jardins, ils auront en charge le relevé hebdomadaire des frelons, de début avril à fin juin.

Destiné initialement à la capture des reines, en prévention des nids, le dispositif est efficace également pour la capture des ouvrières.





#### --- COMMUNIQUÉS

## Eclairage public

Lors de la séance du 18 mars dernier, dans le cadre de la maîtrise de la demande en énergie et afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie, le Conseil municipal a décidé de modifier les horaires de fonctionnement de l'éclairage public

Ainsi, en **période estivale** (mars à septembre inclus), l'éclairage public sera allumé à 6h tous les matins et ne fonctionnera pas le soir. En **période hivernale** (octobre à février inclus), l'éclairage public sera allumé à 6h tous les matins et s'éteindra : – Pour le bourg : à 22h la semaine et 23h les vendredis, samedis et dimanches – Pour les autres quartiers : à 22h.

### Les brèves d'HEOL - MaPrimeRenov

Mise ne place en 2020, MaPrimeRenov est venue remplacer le crédit d'impôt et les aides Habiter mieux Agilité de l'ANAH. Elle est destinée aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs (dépôt de dossier à partir de juillet 2021, mais rétroactif sur les travaux engagés avant cette date), syndicats de copropriété, usufruitiers, etc. Il s'agit d'un montant forfaitaire donné pour des travaux d'amélioration énergétique : travaux d'isolation, pose d'un système de chauffage performant, pose d'un chauffeeau thermodynamique, remplacement des menuiseries, etc. Le montant de la prime varie en fonction du revenu fiscal de référence du ménage Elle est cumulable avec les certificats d'économie d'énergie, proposés notamment par les fournisseurs d'énergie, mais n'est pas cumulable avec les aides de l'ANAH. Montage du dossier sur www.maprimerenovgouvfr avant la réalisation des travaux.

## Récup' ferraille

#### Le 17 avril de 9h à 17h, à la Vallée du Ped.

Débarrassez vous de vos vélos, gazinières, matériels agricoles, tondeuses, appareils électroménagers, quincailleries, cuves à fuel vides... mais aussi de vos batteries et métaux, ou même de vos carcasses de voitures (avec carte grise).

ATTENTION, il ne sera pas pris les produits contenant du gaz et des isolants (réfrigérateurs et congélateurs...) ni d'écrans d'ordinateurs et téléviseurs. Renseignements :: al.erictabarly@gmail.com et 07 89 53 31 63.

## Maison de Services Au Public (MSAP)

Un Espace Publique Numérique (ordinateurs et imprimantes) est ouvert à l'accueil de la MSAP, en consultation libre ou sur rendez-vous si besoin d'accompagnement par nos agents d'accueil et d'accompagnement administratif et numérique. Pour toute information, contactez la MSAP au 0298.68.67.60 ou par mail : msap@pays-de-landivisiau.com.

Horaires de l'accueil : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (fermé le lundi aprèsmidi et à 17h le vendredi).

Parmi tous les partenaires présents à la MSAP :

Mission locale: du lundi au vendredi sur rendez-vous. Accueil sans rendez-vous le mardi et le jeudi après-midi. Contact: 02 98 15 15 50. CPAM (Caisse d'Assurance Maladie): mardi, mercredi, jeudi, vendredi: accueil sans rendez-vous de 8h30 à 10h - accueil sur rendez-vous de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé au public le lundi. Contact: 3646 ou espace ameli.fr. CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale): le jeudi sur rendez-vous, de 9h à 12h. Contact: 02 98 68 11 46.



#### ■■■ B1BL10THÈQUE ■ MÉD1ATHÈQUE ■ LUDOTHÈQUE

TÉL 07 50 14 27 25

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 10h30-12h00 16h00-18h00

Mardi : 16h00-18h00 Mercredi : 13h30-18h00

Jeudi : 16h00-18h00 Vendredi : 16h00-18h30

Samedi : 10h00-12h30 Dimanche : 10h00-13h00

Vacances de Pâques du 13 au 25 avril

#### Comité de Lecture

Retrouvez les coups de coeur sur la page Facebook de la bibliothèque et le site internet de la mairie.

Petits bouquineurs 30/04. arts.

#### Horaires de vacances

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h. Le samedi de 10h à 12h30. Le dimanche de 10h à 13h.

## Organisation au mois d'avril

La médiathèque/ludothèque reste OUVERTE aux mêmes heures et conditions qu'actuellement, à savoir, :

- le 02/04 de 16h à 18h30, le 03/04 de 10h à 12h30 et le 04/04 (dimanche) de 10h à 13h.
- le 06/04 de 16h à 18h, le 07/04 de 13h30 à 18h, le 08/04 de 16h à 18h, le 09/04 de 16h à 18h30, le 10/04 de 10h à 12h30 et le 11/04 (dimanche) de 10h à 13h.
- du 13/04 au 25/04 : horaires vacances scolaires.

#### MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

La mission Locale du Pays de Morlaix est missionnée par l'Etat pour contribuer à la mise en oeuvre du plan «1 jeune, 1 solution», plan qui fait partie intégrante du plan de relance largement évoqué dans les médias. Ce «plan jeunes» vise à mobiliser des moyens exceptionnels pour permettre au plus grand nombre de jeunes possibles, âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de trouver une solution d'insertion sociale et professionnelle, dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique. De nombreuses possibilités d'accompagnement peuvent être proposées par la Mission Locale et son réseau de partenaires, aux jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, étudiants en situation précaire, jeunes ayant un contrat de travail inférieur à 78h/mois, dont les ressources sont inférieures à 646 €. Le dispositif «Garantie leunes» porté et géré par les Missions Locales, dispose de 120 places supplémentaires pour l'année 2021, une opportunité pour proposer à davantage de jeunes, de profiter d'un accompagnement renforcé. Les contrats aidés sont actuellement proposables à l'ensemble des jeunes de moins de 26 ans. CIE (Contrat Initiative Emploi) secteur marchand (aide de 47% kdu smic brut), PEC (Parcours Emploi Compétences) secteur non marchand (65% du smic brut). Les aides exceptionnelles à l'apprentissage sont quant à elles prolongées jusqu'au 31/12/2021 5000 € d'aides pour un jeune de moins de 18 ans, 8000 € pour un jeune majeur. Ces aides sont versées à l'employeur. Pour en savoir plus, prendre contact avec la Mission Locale au 02 98 15 15 50. Renseignements et accompagnements gratuits. La Mission Locale est présente sur Morlaix, Landivisiau, St Pol de Léon, Cleder, puis ponctuellement sur d'autres communes.



### ■■ ENFANCE ■ CULTURE ■ ASSOCIATIONS



## 🖁 Maison des jeunes pouss'

02 98 68 66 35 - 06 99 55 70 00 http://alshlampaul.jimda.com/ alsh.lampaulguimiliau@gmail.com



## Lampaul Art & Bricolage

Madeleine NEDELEC - 02 98 68 04 42 - lampaul.accueil@gmail.com

Les activités du club sont suspendues au mois de avril.

#### Section gym : reprise des cours en extérieur

Le mercredi matin, de 9h30 à 10h30, à la Vallée du Ped et le jeudi soir, de 17h45 à 18h45, dans le passage couvert de la salle de la Tannerie.

## Générations loisirs partagés

Marie-Louise Le Guen - 02 98 68 79 51 et Simone Bougaran - 02 98 68 74 62 mail : glplampaul@gmail.com

En raison de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales, toutes les activités du club sont suspendues pour le mois d'avril Respectons scrupuleusement les mesures barrières. Restons prudents, prenons soin de nous, de nos proches et de notre entourage.

## Carnet Rose

Margaux Corre, née le 18 janvier 2021, à Landerneau.

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les personnes de plus de 70 ans qui veulent se faire vacciner peuvent prendre contact avec la mairie.

Des bénévoles se proposent de les aider dans leurs prises de rendez-vous.

# en Bref...

#### **DON DU SANG**

**Espace des Capucins à Landivisiau**. **Vendredi 7 mai, de 14h à 18h** (modification d'horaires) et les 10, 11 et 12 mai, du 8h à 12h30.

#### DECHETTERIE DE KERGREVEN (DECHETS VERTS)

En plus des ouvertures du mercredi et du samedi, la déchetterie de Kergreven est également ouverte le lundi, de 10h à 17h.

#### LA BANQUE ALIMENTAIRE

C'est un rituel depuis le début de ce mandat municipal. Un mercredi sur deux, au petit matin, la fourgonnette de la commune, conduite par Philippe, prend la route, direction la banque alimentaire à Brest, pour récupérer les denrées alimentaires et les produits d'hygiène (dont vont bénéficier quelques familles qui ont besoin d'un coup de pouce dans le moment). L'occasion pour nous, ce mois-ci, de tirer notre chapeau à tous les bénévoles que nous rencontrons, une équipe dynamique, pleine d'humour, de force et de bonnes volontés. **MERCI à eux!** 

Merci aux membres du CCAS, motivés par ces trajets et par la confection des colis le mercredi matin. C'est une chaine humaine de solidarité qui permet à la mission du CCAS d'être efficace.







## Les associations et leurs contacts

#### AR STREAT KOZ

François N1COLAS, 06 86 81 37 30 et Sylvère POMP1L1US, 06 12 90 80 42.

#### DOJO LAMPAULAIS

Jean-Yves LESCOP, 02 98 68 76 18.

#### **ESL FOOTBALL**

Fabien LE REST, 06 79 77 75 51 et Frédéric CADALEN, 06 69 32 66 43.

#### **ENCLOS EN MUSIQUE**

Nadège BOURMAUD, 06 58 11 20 64

#### LA BREIZHCOTEQUE

Thomas POSTEC, 06 79 26 33 94.

#### LAMPARTZ1C

Thierry Simon, 06 08 66 56 76 ou 06 72 81 71 69.

#### LAMPAUL COURSE AVENTURE

Philippe MORVAN, 02 98 68 62 21.

#### LAMPAUL-GUIMILIAU VTT

Joë I PICHON, 06 82 39 93 66 et Isabelle RENAULT, 06 37 37 95 88.

#### LAND1-LAMPAUL HB

Erwann GUERIN, 06 13 92 60 02.

#### LES AMIS DE SAINTE ANNE

Jean POULIQUEN, 02 98 68 76 46 et Bernard MINGAM, 02 98 68 75 48. Danse bretonne, le jeudi à 20h30, Maison des associations. Reprise en novembre (à confirmer).

#### LES ÉTINCELLES

Laëtitia TOUROLLE, 06 51 42 31 97.

#### LES JC1

Sébastien LE GUEN, 02 98 68 78 30 et David MOGUEROU, 07 87 59 01 73.

#### LES TÊTES DE L'ART (théâtre)

Nathalie M01GNE, 02 98 68 64 48.

#### **TENNIS CLUB**

Nadège BOURMAUD, 06 58 11 20 64 et Daniel LE BEUVANT, 06 07 97 17 42.

#### TENNIS DE TABLE (HeII)

Yannick MINGAM, 06 44 23 56 20 et Jean-Yves PERSON, 06 34 95 50 87.

#### **COMMUNIQUE AUX FAMILLES**

## Municipalisation du centre de loisirs

Le Conseil municipal a voté le jeudi 18 mars la municipalisation du centre de loisirs.

II y a eu beaucoup d'informations, de questionnements à ce sujet et peu de réponses concrètes.

#### Qu'est-ce que ça veut dire ?

Les activités extrascolaires et périscolaires (c'est-à-dire la garderie, les TAP, le CLAS et le centre de loisirs) sont une compétence territoriale. Jusqu'alors déléguée à l'association MJP, sans convention claire et précise, ce service public sera désormais sous la gouvernance municipale.

#### Le centre de loisirs va-t-il fermer ?

Non. Le centre de loisirs continuera d'exister avec la garderie le matin et le soir, les TAP, le CLAS et l'ouverture le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.

#### La municipalisation entraine-t-elle la dissolution de l'association ?

Non. L'association peut conserver l'activité des animations famille, si elle le souhaite. En aucun cas la municipalisation n'entraîne la dissolution de l'association.

Pour rappel, seule l'assemblée générale d'une d'association peut décider de sa dissolution.

#### Quel devenir pour le personnel de l'association?

Pour une municipalisation, c'est le droit du travail qui prime. Les salariés de l'association se verront proposer le même poste, à conditions équivalentes (ce nouveau contrat peut être valablement refusé par l'agent).

#### Et pour les familles ?

Rien ne va changer. Les tarifs et les horaires seront toujours les mêmes. Les enfants auront toujours les mêmes repères, les mêmes locaux et les mêmes animateurs

#### Quelle incidence financière pour la commune ?

Actuellement, le centre de loisirs fonctionne avec la participation des familles et les subventions de la CAF et de la mairie. Un travail a été effectué en amont pour s'assurer du maintien de ce financement : le système restera inchangé. Il ne sera pas demandé d'effort financier aux Lampaulais.

#### Pour résumer ?

A l'instar des années précédentes, la Municipalité est pleinement engagée dans le développement de l'enfance-jeunesse sur la commune. Quelques preuves de cet engagement : la mise en place de nouveaux abribus pour le transport scolaire, le recrutement d'une nouvelle animatrice sportive, l'arrivée de nouveaux sanitaires mobiles et surtout le projet de rénovation et d'agrandissement des locaux actuels.

La Municipalité de Lampaul-Guimiliau

#### **JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE**

En raison du contexte sanitaire, les jeunes administrés effectuent depuis le 23 novembre 2020 leur JDC (Journée Défense et Citoyenneté) en ligne via le site **«majdcfr»**.

Pour tout renseignement :

Adresse postale : BCRM - Centre du service national et de la jeunesse de Brest, CC81 - 29240 Brest Cedex 9.

Téléphone : 09 70 84 51 51.

http://www.defense.gouv.fr/jdc - csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr

Le Centre du service national ne reçoit pas de public Jours et heures d'accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

#### RACONTE MOI LAMPAUL

## Croix du télégraphe

Ce site, culminant à 160 m, avait été choisi en 1798 pour l'implantation d'une des 62 stations du télégraphe optique aérien Chappe, entre Paris et Brest. À cette époque, un signal pouvait être transmis entre ces deux villes en quatre minutes. Abandonné en 1852, ce système de communication laisse la place à un point de vue remarquable à 360°. Le télégraphe Chappe implanté sur une butte qui constitue le point le plus élevé du territoire communal et désormais dénommée «Butte du Télégraphe», était le relais de Lampaul-Guimiliau situé entre les relais de Saint-Thégonnec et de La Martyre. Un chemin de croix, érigé par le père marianiste Jestin, avec ses 14 stations se trouve à proximité.

On l'appelle aujourd'hui, la « butte du télégraphe » ou la « croix du télégraphe ».





## La nouvelle mairie : 20 ans déjà !

Les travaux de la nouvelle mairie ont été achevés au mois de janvier, assez tôt pour que le maire, à l'époque René Gad, puisse réceptionner les locaux et apprécier leur confort avant son retrait de la vie politique lampaulaise. René Gad (conseiller, adjoint de 1977 à 1979, maire en 1979), s'est beaucoup investi avec toute son équipe dans cette opération d'achat de la propriété Chapalain et plus encore dans l'aménagement des lieux. Spacieuse et confortable, la nouvelle mairie était appelée à servir de nombreuses générations de Lampaulais.

Le personnel administratif et le personnel communal ont eu fort à faire en fin de troisième semaine de ce mois de janvier dernier pour assurer dans des délais très brefs et de sécurité maxi le déménagement des innombrables dossiers et matériels de la rue de Landivisiau à la nouvelle mairie de la place du Villers. Une bonne organisation et une efficacité accrue ont fait qu'en quelques jours chaque employé a trouvé sa place.



